



Bilan démographique : Natalité et fécondité en forte baisse

Avec 376 480 habitants au 1^{er} janvier 2016, la Martinique compte 15 827 personnes de moins qu'en 2011. Le départ de nombreux jeunes Martiniquais vers la France métropolitaine est à l'origine du déficit démographique. En 2017, le nombre de décès se rapproche du nombre de naissances. Les mariages sont en hausse.

Baptiste Raimbaud

Au 1^{er} janvier 2016, la population légale en Martinique est de 376 480 habitants. La baisse de la population martiniquaise s'accroît entre 2011 et 2016 : -0,8 % par an contre -0,3 % par an sur la période 2006-2011. Au 1^{er} janvier 2018, elle est estimée à 371 246 habitants. En Guadeloupe, cette décroissance démographique est moins marquée (-0,5 % par an). À l'inverse, la population augmente en Guyane (+2,5 %) comme en France métropolitaine (+0,4 %).

Un déficit migratoire élevé dû aux départs des jeunes

L'évolution démographique de la Martinique résulte d'une double tendance : le ralentissement de l'accroissement naturel et l'accélération du déficit migratoire.

Le solde apparent des entrées-sorties reste négatif, enregistrant plus de sorties du territoire que d'entrées entre 2011 et 2016. Si ce solde est déficitaire depuis le début des années 90, il s'est fortement accentué depuis le milieu des années 2000. Actuellement, il est au niveau le plus bas jamais enregistré. Ces nombreux départs concernent majoritairement les jeunes en vue d'une poursuite d'études ou à la recherche d'un emploi.

Le solde naturel reste positif, mais le rythme de croissance des naissances diminue. Ce ralentissement est principalement dû au vieillissement de la population, aux départs d'individus en âge de procréer et à la baisse de la fécondité des femmes.

La mortalité en hausse

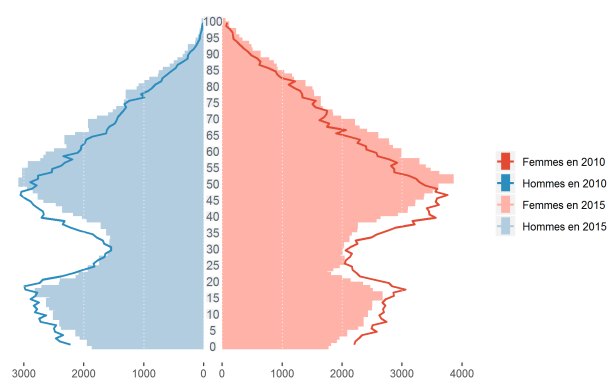
En 2017, 3 217 personnes sont décédées en Martinique, c'est moins qu'en 2016 (3 284 décès). Toutefois, durant ces 15

dernières années, le nombre de décès a augmenté de 21 % (figure 2). Le taux de mortalité atteint les 8,6 ‰ en 2017, alors qu'il n'était que de 6,9 ‰ en 2000. Cette hausse de la mortalité est la conséquence directe du vieillissement de la population.

L'espérance de vie à la naissance des femmes est de 83,5 ans en 2017, elle n'était que de 82,2 ans en 2000. Pour les hommes, l'espérance de vie en 2017 est de 78,2 ans contre 75,3 ans en 2000.

1 Les 20-40 ans sont peu présents en Martinique

Pyramide des âges de Martinique en 2010 et 2015 (en effectif)



Source : Recensements de la population 2010 et 2015 (Exploitation principale).

La mortalité infantile en 2017 s'élevait à 10,7 ‰, elle est trois fois plus élevée qu'en France métropolitaine (3,6 ‰). Les Martiniquaises en âge de procréer sont plus souvent touchées par la précarité, les addictions et les pathologies chroniques (hypertension, diabète), ce qui entraîne une fragilité accrue de certains nouveaux-nés et se traduit par une augmentation des naissances prématurées et de la mortalité périnatale.

Le nombre de naissances en recul

En 2017, 3 640 bébés sont nés en Martinique, soit 142 naissances de moins qu'en 2016. Le taux de natalité de 9,8 ‰ est plus bas qu'en France métropolitaine (11,2 ‰). La diminution de la natalité s'explique en partie par l'évolution de la structure par âge et par sexe de la population (figure 1). Le nombre de Martiniquaises en âge d'avoir un enfant se réduit notamment dans la classe d'âge la plus féconde des 25-34 ans.

La baisse des naissances provient également d'un taux de fécondité moins élevé. Ainsi, l'indice conjoncturel de fécondité s'établit à 1,73 enfant par femme en 2017 contre 1,91 en 2016. Cette baisse pourrait être liée à l'épidémie du virus Zika dans les Antilles et à la campagne d'information sur les risques de malformations du fœtus pour les femmes enceintes courant 2016. Cette chute de la fécondité est encore plus marquée en Guadeloupe, soit 1,74 enfant par femme en 2017 contre 2,12 en 2016. La fécondité des Martiniquaises reste inférieure à celle de la France métropolitaine (1,89 enfant par femme) et à celle des autres DROM (2,4 à La Réunion, 3,6 en Guyane et 5,0 à Mayotte).

Définitions

Solde naturel

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde apparent des entrées sorties

Le solde apparent des entrées sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée.

Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

L'indicateur conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée.

Le recensement en ligne, c'est simple, sûr et rapide

Le 17 janvier 2019 débutera l'enquête annuelle de recensement de la population en France. Le recensement de la population évolue en offrant aux habitants la possibilité de répondre par internet.

Une notice d'informations (avec codes d'accès) décrit la procédure. Les questionnaires électroniques sont accessibles sur le site <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>. La confidentialité des informations recueillies est garantie par l'Insee selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

Service territorial de Martinique
Centre technopole de Kertlys -
bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe
CS 10641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2417-0798
© Insee 2019

Pour en savoir plus :

- F. Cratere, « La population martiniquaise à son niveau le plus bas depuis 1997 », Insee Flash Martinique n° 82, janvier 2018.
- A. Naulin, « La baisse de la population martiniquaise se confirme en 2013 », Insee Analyses Martinique n° 8, janvier 2016

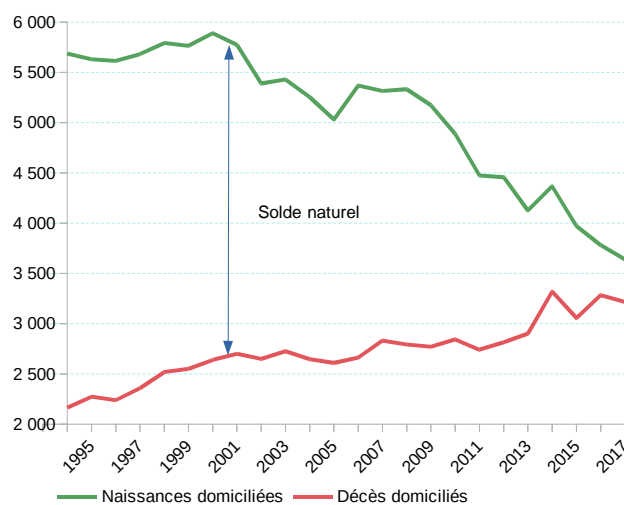
Le nombre de mariages et de Pacs en progression

En 2017, 1 073 mariages ont été célébrés en Martinique, soit 38 mariages de plus qu'en 2016. Le taux de nuptialité en 2017 était de 2,9 ‰ soit près d'un point de moins qu'au niveau national. Le nombre de Pacs progresse d'année en année passant de 134 en 2007 à 204 en 2015. Dans le même temps, le nombre de divorces diminue. En 2015, 369 divorces ont été prononcés contre 649 en 2007.

Depuis l'instauration du mariage pour tous, 24 couples du même sexe se sont mariés, soit 0,5 % des mariages martiniquais sur la période 2013-2017, alors que cela concerne 3 % des mariages au niveau national.

2 Depuis 1994 le nombre de naissances et de décès converge

Évolution du nombre de naissances et de décès en Martinique depuis 1994 (en effectif)



Lecture : en 2017, il y a eu 3 217 décès pour 3 640 naissances en Martinique, soit un solde naturel de 423 personnes.

Source : État-civil

Démographie des îles voisines

En 2014, la Dominique compte 71 575 habitants. Malgré une faible fécondité (1,5 enfant par femme), la natalité y est plus forte qu'en Martinique (12 ‰ contre 9,8 ‰) et la mortalité équivalente ; mais depuis l'an 2000, l'écart entre natalité et mortalité se réduit. Quant au taux de mortalité infantile, il est 2,5 fois plus élevé qu'en Martinique (20,8 ‰). Comme en Martinique, les 20-30 ans sont moins présents.

En 2012, à Sainte-Lucie, la population était de 169 170 habitants. La fécondité et la natalité sont proches de celle de la Dominique (1,5 enfant par femme et 12 ‰ de natalité), mais la mortalité est plus faible (5 ‰) et la mortalité infantile est de 16 ‰. Contrairement à la Martinique, les 15-25 ans représentent la génération la plus présente sur l'île.

